



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE
Feuille d'informations municipales

N°207 du Mercredi 14 mars 2018

Cérémonie du 19 mars :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc qui se déroulera le lundi 19 mars **à 11h30** à la stèle devant la Mairie.
Nous nous retrouverons tous ensuite en mairie pour le verre de l'amitié.

Recensement militaire : (enfants nés en 2002)

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **avril-mai-juin 2002** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Amicale des Anciens Combattants :

Comme suite à la démission du Président et des membres du bureau de l'Amicale une Assemblée Générale Extraordinaire est organisée le vendredi 16 mars à 18h00 au centre socio culturel, afin de former un nouveau bureau. Toutes les personnes souhaitant soutenir l'action de l'Amicale sont les bienvenues. Le coût annuel de l'adhésion est de 15 €.

Financement participatif du projet éolien :

Une réunion d'information se déroulera le mercredi 28 mars à 18h30 au centre socio culturel.

Dans le cadre du projet éolien à l'étude sur Aussac-Vadalle et suite aux échanges avec le conseil municipal, une campagne de financement participatif va être organisée très prochainement.

Le financement participatif permet aux citoyens qui le souhaitent de placer une partie de leur épargne dans un projet et de profiter ainsi des retombées économiques induites.

Cette campagne est proposée par LANGA et TERRE ET LAC, les porteurs du projet, et organisée par ENERFIP, plateforme spécialisée dans les énergies renouvelables.

Concrètement, les habitants d'Aussac-Vadalle seront prioritaires pour placer de l'argent, via la plateforme d'ENERFIP, afin de financer une partie du projet. En contrepartie, LANGA s'engage à verser des intérêts à un taux intéressant chaque semestre et à rembourser l'argent investi au bout de 2 ans même si le projet n'aboutit pas. Les modalités pratiques seront développées le mercredi 28 mars.

Au terme de la réunion, les échanges pourront se poursuivre autour d'un apéritif.

Information Orchidée :

Le mois de mars est le mois de la sensibilisation des hommes et des femmes de 50 à 74 ans au dépistage du cancer colorectal. Un test tous les 2 ans est conseillé. Ce cancer est le deuxième le plus meurtrier en France. Pour tous renseignements : 05.45.68.30.21 ou n° vert (appel gratuit) 08.00.10.22.58